

RESPONSABLE DU SERVICE VOIRIE (H/F)

Employeur

Mairie d'ARNOUVILLE

Commune, ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

Service

Voirie

Grade(s)

Technicien / Technicien principal

Famille de métiers

Infrastructure

Missions

Rattaché au Directeur des Services Techniques et des Systèmes d'Information, le Chef du service voirie aura pour mission, en partenariat avec les autres services de la Direction, de :

- Concevoir et piloter les projets d'aménagement de voirie et d'éclairage public ;
- Assurer une veille constante de l'état des voiries ;
- Organiser et contrôler les activités des entreprises chargées des travaux pour le service ;
- Recevoir, analyser et délivrer les autorisations de voirie et d'occupation du domaine public ;
- Participer à l'élaboration budgétaire et d'en assurer l'exécution ;
- Travailler en transversalité avec les autres services pour optimiser les actions en lien avec vos domaines de compétences.

A ce titre, vous devrez :

- Concevoir et élaborer les programmes d'aménagement et de travaux sur plusieurs exercices ;
- Réaliser les plans pour l'aide à la décision des élus et de la direction générale ;
- Assurer le suivi technique des entreprises prestataires (planification, organisation, suivi et contrôle) ;
- Assurer le suivi administratif et financier des marchés de VRD ;
- Constituer les pièces des marchés (CCTP, DCE) et gérer les consultations (analyse, négociations, exécution, ...) ;
- Gérer les marchés, les bons de commande et contrôler les factures ;
- Gérer les autorisations d'occupation du domaine public et suivre leurs bonnes applications par les entreprises (surveillance du domaine public) pour assurer le moins de gêne possible aux usagers de la route et des riverains ;
- Coordonner, planifier et gérer les différents concessionnaires réseaux sur le domaine public ;
- Suivi des DT, DICT sur le domaine communal ;
- Assurer le lien avec les EPCI (Communauté d'agglomération, Conseil Départemental, Région, Syndicats, ...) pour tout ce qui concerne les voiries, réseaux ainsi que l'éclairage public ;
- Intégration des enjeux écologiques et technologiques aux projets ;
- Répondre aux demandes des administrés, entreprises, partenaires ou commerces concernant les problèmes de voirie, réseaux et éclairage public et assurer les réponses aux courriers sur tout ce qui concerne les mêmes problématiques ;
- Préparer, participer et animer les réunions de concertation ;
- Assurer l'élaboration des autorisations de voie et de l'occupation du domaine public ;
- Suivi transversal des missions d'aménagement ou de travaux sur l'espace public confiés à la régie travaux.

Profil du candidat

Diplômé(e) d'une formation de type DUT-BTS en infrastructure / VRD, vous disposez d'au moins une expérience dans les collectivités territoriales dans des fonctions techniques et d'encadrement. En outre vous avez une bonne compréhension et une bonne maîtrise :

- De tous les aspects réglementaires et techniques dans les domaines suivants : voirie, assainissement, eau potable, défense incendie, réseaux concessionnaires, éclairage public et gestion du domaine public ;
- Des procédures administratives et réglementaires liées aux Marchés Publics ;
- Des mécanismes d'élaboration et de suivi d'un budget d'une collectivité.

Rigoureux(se) et méthodique, ayant un véritable sens du travail en équipe, votre capacité d'initiative fait de vous un(e) véritable professionnel(le) aux fortes qualités relationnelles sachant porter et faire porter, avec sens, les projets de la collectivité.

Force de proposition, disponible et doté(e) d'une aptitude certaine dans la gestion administrative et financière, vous valorisez l'éthique et le sens du service public.

Autres compétences, connaissances sollicitées :

- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique, Autocad, ...)
- Sens du travail en équipe ;
- Aptitude à la négociation ;
- Autonomie, organisation, rigueur, disponibilité et dynamisme ;
- Sens du service public.

Conditions de recrutement :

- Recrutement par mutation ou par contrat (si contractuel recrutement sur le fondement juridique de l'article 3-2);
- Rémunération statutaire + RI + 13^{ème} mois + CNAS + protection sociale complémentaire possible + amicale du personnel + véhicule de service possible;
- Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
15/17 rue Robert Schuman
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : rh@ml.arnouville95.org

Type d'emploi

Emploi Permanent

Temps de travail

Temps complet